

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

# MODALITES DE SELECTION 2023

---

## *CYCLISME VTT - XCE*





# ***PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION***

## **Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :**

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Manager de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés à l'UCI sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France, qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par l'Entraîneur national en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.



# CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
1	CHAMPIONNATS D'EUROPE VTT XCE ?	?	?	-	?
2	CHAMPIONNATS DU MONDE VTT XCE PALANGKARAYA	15/10/2023	15/10/2023	-	INDONESIE

- La participation au championnat de France est obligatoire pour prétendre à la sélection aux championnats d'Europe et championnats du monde.



# MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE

## Championnats d'Europe XCE

*Du ?*

*?*

### **EQUIPE DE FRANCE**

Prêt de la tenue France

#### Elites Femmes et Hommes

- ↻ Quota maximal U.E.C. : 12 pilotes en tout, maximum 8 par catégorie
- ↻ Quota maximal FFC : 6

**Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :**

- Avoir terminé sur le podium des championnats du Monde Elite 2022.
- Avoir terminé sur le podium d'une des coupes du Monde européennes 2023 précédant le championnat d'Europe

**Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus**

**Seront sélectionnés-ées nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé, avec priorité aux résultats 2023, en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.**

**Date d'annonce de la sélection :**

En fonction de la date des Europe (environ 1 mois avant)

# SELECTION NATIONALE

**Frais à la charge du coureur, tenue comprise**

- ⇒ Quota maximal U.E.C. : 12 pilotes en tout, maximum 8 par catégorie
- ⇒ Quota maximal FFC : dans la limite des places UEC restantes après sélection Equipe de France

## **Elite Femmes et Hommes**

**Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :**

- Pilotes remplissant les critères de sélectionnabilité de l'Equipe de France mais non sélectionnés-ères.
- Avoir terminé dans les 8 premiers(ères) des championnats du Monde Elite 2022.
- Avoir terminé dans les 8 premiers(ères) d'une des coupes du Monde européennes 2023 précédant le championnat d'Europe.

**Date d'annonce de la sélection :**

En fonction de la date des Europe (environ 1 mois avant)

# Championnats du Monde XCE

*15 octobre 2023*

*PALANGKARAYA (Indonésie)*

---

## **EQUIPE DE France**

**Prêt de la tenue France**

### Elites Femmes et Hommes

- ⤷ Quota maximal U.C.I : Non limité
- ⤷ Quota maximal FFC : 6

**Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :**

- Avoir terminé sur le podium des championnats du Monde Elite 2022.
- Avoir terminé sur le podium d'une des coupes du Monde 2023 suivantes :  
Leuven (04/06), Aalen (15/07), Oudenaarde (13/08), Paris (16/09), Barcelone (30/09).

**Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus**

**Seront sélectionnés-ées nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé, avec priorité aux résultats 2023, en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.**

**Dates d'annonce de la sélection :**

La sélection des sportifs-ives sera annoncée :

Semaine 40.

# SELECTION NATIONALE

Frais à la charge du coureur

## Elites Femmes et hommes

**Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :**

- Pilotes remplissant les critères de sélectionnabilité de l'Equipe de France mais non sélectionnés
- Avoir terminé dans les 8 premiers(ères) des championnats du Monde Elite 2022.
- Avoir terminé dans les 8 premiers(ères) d'une des coupes du Monde 2023 suivantes : Leuven (04/06), Aalen (15/07), Oudenaarde (13/08), Paris (16/09), Barcelone (30/09).

**Dates d'annonce de la sélection :**

La sélection des sportifs-ives sera annoncée :

Semaine 40.



# RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

## Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines  
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : [info@ffc.fr](mailto:info@ffc.fr)

## Direction Technique Nationale / Equipes de France

Emmanuelle LAPIERRE [e.lapierre@ffc.fr](mailto:e.lapierre@ffc.fr) ☎ : +33 (0)1.81.88.09.52

## Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Matthieu Nadal – Entraîneur national XCO
- E-mail : [m.nadal@ffc.fr](mailto:m.nadal@ffc.fr) : +33 6 08 72 80 81

## Diffusion des Sélections en Equipe de France

The screenshot shows the website [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr) with several red callout boxes pointing to specific areas:

- A box points to the top navigation bar, specifically the **DTN** (Direction Technique Nationale) menu item.
- A box points to the **HAUT NIVEAU** (High Level) section, which includes the **Equipe de France** link.
- A box points to the **Equipe de France** link itself.

The website content includes:

- Navigation: VIE FÉDÉRALE, LICENCES, DTN, CYCLISME FÉMININ, LOISIRS
- Menu items:
  - PRÉSENTATION DE LA DTN**: Directeur Technique National, Conseiller, Conseiller technique, Travailler ou collaborer au sein de la DTN
  - INSTITUT NATIONAL DE FORMATION**: Formation des cadres techniques fédéraux, Formation des cadres techniques professionnels, Double projet de l'athlète de Haut Niveau, Taxe d'apprentissage, Ressources documentaires
  - MÉDICAL – LUTTE CONTRE LE DOPAGE**
  - HAUT NIVEAU**: Equipe de France, Les facteurs de la performance, Les pôles, Parcours de l'excellence sportive
  - DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**: Projet de ligue, Relation CTS, Relation Direction Régionale, Collectivité territoriale, Librairie – vente en ligne
- Footer: PRIX FFC/Fondation FDJ « pour un cycliste », HANDICAP – SOLIDARITE – INSCRIPTION, logos of FFC and Fondation FDJ.